



DEFENDRE LE DROIT DES AGENTS, EXIGER DES REPONSES CLAIRES, DES ALERTES FORTES, DES REPONSES TOUJOURS INSUFFISANTES...

! Rendez-vous avec le DRH et le DGA - Janvier 2026.

La réunion a débuté par une prise de position du DGA, concernant la manière dont nous avons formulé notre demande de réponses.

Il estime que celle-ci est trop affirmée, et qu'ils n'ont pas l'habitude d'être sollicités de cette façon.

Il semblerait que les autres syndicats adoptent une approche plus conciliatrice.

Il est vrai que nos questions étaient très précises et exigeaient des réponses tout aussi détaillées, justifiées par des textes réglementaires.

La FSU revendique le droit d'exiger des réponses claires et approfondies, afin de mettre en lumière certaines carences de la collectivité.

! Moins de postes, plus de pression.

Le non-remplacement des départs en retraite dans les équipes mobiles et dans les services généraux, dégrade le service public et les conditions de travail.

☞ Délai de carence de 3 semaines avant le remplacement dans les lycées : une organisation qui maltraite les agents, souffrance et surcharge de travail.

☞ Les nouvelles GAMH (Grilles d'Attribution des Moyens Humains), dans leurs formes actuelles ne permettent pas un fonctionnement satisfaisant dans les lycées.

La FSU revendique des recrutements à la hauteur des besoins et la réduction immédiate du délai de carence.

! Techniciens informatiques : Le télétravail doit être rétabli.

La journée de télétravail des techniciens informatiques, obtenue lors des dernières négociations, a été supprimée.

- ☞ Un recul social injustifié.
- ☞ Une remise en cause des engagements pris.

La FSU revendique la remise en place immédiate de cette journée de télétravail.

! Droits des agents ignorés.

- ☞ Règlements intérieurs toujours non mis à jour, sans calendrier ni concertation.
- ☞ Réflexion sur le temps de travail engagée sans les organisations syndicales.

Le dialogue social ne peut pas être contourné.

LA FSU RESTE MOBILISEE.

La FSU continuera à défendre :

- Les carrières et les salaires,
- Les conditions de travail,
- La santé et la dignité des personnels,
- Le respect des accords,
- Un service public de qualité.



Engagé-es
au quotidien

**Agents, ne restez pas seuls !
Contactez vos représentants de la FSU Territoriale.**

Olivier ARDENNOIS : 06 86 14 61 35 DEPL EMT (Secrétaire Général).
Marc LICI : 06 68 07 91 05 Agent Siège Lille (Secrétaire Général Adjoint).
Fabrice JURASIK : 06 06 49 56 83 Secteur Nord.
Gino THIRY : 06 30 92 13 31 Référent Secteur Sud.
Christelle DAMBRINE : 06 29 91 83 89 Agent des Lycées Secteur Nord.
Stéphane COCCA : 06 05 40 37 21 Agent des Lycées Secteur Nord.
Michel PIERROT : 06 80 45 53 34 DEPL EMT Secteur Sud.
Sabrina COCAGNE : 06 26 45 72 45 Agent des Lycées Secteur Sud.
Jérôme BERAUX : 06 85 48 40 99 Référent Secteur Nord.
Roberto DIAMANI : 06 03 28 62 00 Secteur Sud.

